



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Direction régionale des affaires culturelles
Conservation régionale des monuments historiques

Ancienne conserverie Alexis Le Gall

Adresse : rue de la Grandière, impasse du Nord - 29750 Loctudy

Époque : début 20^e siècle

Catégorie architecturale : architecture industrielle

Inscription au titre des monuments historiques

Arrêté du 14 février 2014 : bâtiment de l'ancienne usine en totalité avec les machines qu'elle contient et le laboratoire attenant, maison de maître en totalité avec le magasin de marée en retour, sol d'assiette des parcelles (cad. AE 324, 327, 329, 330, 331, 332 et 333).

L'usine de conserves de sardines a été construite par l'industriel Vallières des Filières en 1901. Après un conflit salarial et une crise sardinière entre 1902 et 1912, l'établissement est racheté en 1916 par Alexis Le Gall qui développe et agrandit l'usine. La productivité s'accroît alors grâce à l'achat de sertisseuses mécaniques et d'une chaudière à vapeur. Toutes les machines et le petit matériel correspondant aux différents stades de la production - étépage, séchage, engrillage, friture, emboîtage, huilage, sertissage, stérilisation, contrôle du produit fini, transport - sont conservés. En 1954, l'usine cesse sa production mais les locaux et les machines restent entretenus par un descendant par alliance d'Alexis Le Gall. Ce témoignage de l'activité des conserveries de poisson au 20^e siècle est exceptionnel tant sur le plan ethnologique que patrimonial. La commission régionale du patrimoine et des sites a souhaité que le dossier soit présenté en commission nationale des monuments historiques en vue d'un classement au titre des monuments historiques.



1257. LOCTUDY — Les Sardinières à l'Usine - Le Séchage du poisson

CARTE POSTALE DE LA CONSERVERIE AU DEBUT DU XX^e SIECLE